

# Action Sociale

26 juin 2013

## Assemblée Générale EPAF



### Notre déclaration liminaire



Monsieur le Président,

Dans le cadre d'un contexte budgétaire contraint qui impacte le budget de l'action sociale et les subventions versées aux associations AGRAF, ALPAF et EPAF, notamment par le biais de gels successifs, **Solidaires Finances** condamne, d'une part, le versement tardif du premier acompte intervenu le 6 mai dernier alors qu'il aurait dû se faire à la mi-février, d'autre part, le flou sur le versement du deuxième acompte normalement versé à la mi-juin et du solde en fin d'année.

**Solidaires Finances** dénonce le non respect par l'Administration des termes de la convention triennale qu'elle a signée en début d'année avec l'association, fragilisant ainsi le fonctionnement d'EPAF et exige de l'Etat le respect de sa signature.

**Solidaires Finances** s'était prononcée en 2005 contre le régime associatif mais, pour autant, a voulu respecter la défense des droits et des acquis sociaux des agents des ministères économiques et financiers dans le cadre des nouvelles dispositions mises en place au mois de mai 2007.

**Solidaires Finances** se félicite de l'accroissement de fréquentation des résidences EPAF, du maintien des prestations proposées ainsi que du parc immobilier mis à sa disposition alors même qu'en 2007, l'Etat voulait le réduire ; l'autonomisation a permis d'éviter cet écueil.

Dès lors, **Solidaires Finances**, pour répondre à la demande croissante de loisirs et de vacances des agents des ministères économiques et financiers, ne peut que se féliciter de la volonté d'EPAF d'accroître sa capacité hôtelière et soutenir EPAF dans ses projets immobiliers, que ce soit, en Languedoc et à la Réunion.